



NAETISL

National Association of
Educational Translators and
Interpreters of Spoken Languages



MODDC

Missouri
Developmental
Disabilities Council

COMPRENDRE L'ÉVALUATION EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE : *un guide à l'intention des parents*

Le financement du projet de soutien à l'accès linguistique dans les écoles du Missouri, fourni par le conseil du Missouri pour les handicaps développementaux, a été soutenu par l'administration pour la vie en communauté (ACL), le département américain de la santé et des services sociaux (HHS) dans le cadre d'une aide financière totale de 1 361 246 dollars, financée à 100 % par l'ACL et le HHS. Le contenu est celui de l'auteur ou des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions officielles ni l'approbation de l'ACL/HHS ou du gouvernement américain.



naetisl@gmail.com

NAETISL



Follow us



MODDC



moddc@moddcouncil.org



www.naetisl.org

www.moddcouncil.org





Comprendre l'évaluation en éducation spécialisée : un guide à l'intention des parents

Qu'est-ce qu'une évaluation en éducation spécialisée ?

Une évaluation en vue d'un enseignement spécialisé est réalisée afin de déterminer si votre enfant présente un handicap et pourrait bénéficier de services éducatifs spécialisés. Cette évaluation comprend des tests, des observations et des entretiens permettant de décrire les performances de votre enfant et son mode d'apprentissage optimal. Votre consentement est nécessaire pour cette évaluation.

Tous les enfants bénéficient-ils de la même évaluation ?

Non, les évaluations sont personnalisées en fonction des difficultés d'apprentissage de chaque enfant. La plupart des enfants seront évalués sur leurs capacités cognitives et, s'ils sont suffisamment âgés, sur leurs compétences scolaires générales. Des tests d'expression orale et de langue, de motricité, de comportement, de lecture, de mathématiques et dans d'autres domaines, peuvent être réalisés au besoin. Il est également fréquent que les parents soient interrogés sur le parcours et le développement de l'enfant.

Qui participe au processus d'évaluation ?

Plusieurs professionnels travaillent en équipe pour comprendre les points forts et les difficultés de votre enfant :

- **Psychologue scolaire**

- Effectue des tests cognitifs et scolaires pour évaluer comment votre enfant apprend et réfléchit.





- Observe le comportement et les capacités de résolution de problèmes de votre enfant.
- Permet de déterminer si les difficultés d'apprentissage ou de comportement sont liées à un handicap.
- **Orthophoniste (SLP)**
 - Évalue la façon dont votre enfant comprend et utilise le langage.
 - Évalue la clarté de l'expression orale, le vocabulaire, la grammaire et l'usage social du langage.
 - Permet de déterminer si les difficultés de communication affectent l'apprentissage ou les interactions sociales.
- **Enseignant(e) en classe**
 - Communique des observations sur la façon dont votre enfant apprend, participe et se comporte en classe.
 - Fournit des exemples de travaux scolaires.
 - Permet à l'équipe de voir comment les compétences de votre enfant se comparent aux attentes de son niveau scolaire.
- **Travailleur social**
 - Nous pouvons avoir un entretien avec votre enfant et votre famille afin de comprendre les facteurs sociaux, émotionnels ou familiaux qui affectent son apprentissage.
 - Permet d'identifier les points forts, les facteurs de stress et les soutiens en dehors de l'école.
 - Permet de mieux comprendre les relations entre pairs et le bien-être émotionnel.
- **Autres spécialistes (si nécessaire)**
 - **Ergothérapeute** : Examine la motricité fine, l'écriture et les besoins sensoriels.
 - **Kinésithérapeute/physiothérapeute** : Vérifie l'équilibre, la coordination et le mouvement.





- **Infirmière/professionnel de la santé** : Examine les antécédents médicaux susceptibles d'affecter l'apprentissage.
- **Évaluateur bilingue** : Garantit l'équité des tests pour les élèves qui parlent plus d'une langue.
- **Parents et autres membres de la famille**
 - Fournit des informations générales sur des sujets comme la santé de l'enfant, son développement au cours de la petite enfance, son tempérament, son parcours scolaire antérieur, son environnement familial et son langage.
 - Communique des préoccupations.

¿Comment les informations sont-elles recueillies ?

- **Évaluation** : Les tests standardisés mesurent les compétences dans des domaines comme la lecture, les mathématiques, la mémoire, le langage ou la motricité.
- **Observations** : Des professionnels observent votre enfant en classe ou dans d'autres environnements scolaires.
- **Entretiens et questionnaires** : Les parents, les enseignants et parfois l'élève échangent leurs points de vue.
- **Examen des dossiers** : Les bulletins scolaires antérieurs, les dossiers médicaux et les résultats des tests précédents sont pris en compte.

¿Cómo conoceré los resultados?

L'équipe d'évaluation vous rencontrera pour examiner tous les résultats. Vous devriez poser des questions, demander des explications et exprimer votre point de vue.





Vous avez le droit de recevoir ces informations dans votre langue maternelle si vous ne maîtrisez pas l'anglais. Demandez les services d'un interprète ou d'un traducteur afin de bien comprendre les résultats des tests et les recommandations.

Vous recevrez un rapport écrit qui explique :

- les conditions pour que votre enfant bénéficie d'une éducation spécialisée en vertu de l'une des catégories prévues par l'IDEA
- les points forts et les difficultés de votre enfant
- les recommandations concernant les aides et les services.

Que se passe-t-il après l'évaluation ?

Si votre enfant remplit les conditions, l'équipe, dont vous ferez partie, élaborera un programme d'éducation individualisée (Individualized Education Program ou IEP) qui définira les objectifs et les services. Si votre enfant est déclaré inadmissible, l'école discutera avec vous des autres formes de soutien qui pourraient lui être utiles.

N'oubliez pas : une évaluation ne consiste pas à étiqueter, mais à comprendre les besoins de votre enfant afin qu'il puisse progresser et apprendre.

Vous avez encore des questions ?

Parlez-en au gestionnaire de cas de votre enfant ou à l'un des membres de l'équipe d'évaluation.

Comment puis-je obtenir de l'aide dans ma langue ?

Demandez les services d'un interprète à l'école de votre enfant ou au district scolaire. Demandez une traduction des informations écrites si nécessaire.





NAETISL



MODDC

Les informations accessibles à tous les parents du district scolaire devraient également vous être accessibles.

 naetisl@gmail.com

 www.naetisl.org

NAETISL



Follow us 



MODDC



moddc@moddcouncil.org 

www.moddcouncil.org 